

N° 22/2024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 5 AVRIL 2024**

**OBJET : Délibération pour l'achat d'une tronçonneuse et d'une débroussailleuse**

Le cinq avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE  
Nb de membres en exercice : 16  
Secrétaire de séance : Serge BLANC  
Convocation en date du : 21 mars 2024

**PRESENTS** : ACHIN Richard, BLANC Serge, M. BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

**EXCUSES** : AUBERT Sylvain, BARBAN Daniel (pouvoir donné à Thierry CATELAN), CATELAN Richard, GIRAUD Sylvie

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire d'investir dans l'achat d'une tronçonneuse et d'une débroussailleuse pour mener les travaux d'entretien des espaces verts. En effet, le matériel utilisé actuellement est ancien et les réparations engendreraient des frais trop importants.

Monsieur le Maire présente les devis réceptionnés de trois entreprises :

- Ailloud Perraud
- Andrey
- RPM Motoculture

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir l'offre la moins-disante de l'entreprise Ailloud-Perraud d'un montant de 606.08€ HT pour la tronçonneuse et de 3118.89€ HT pour la débroussailleuse
- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,  
Richard ACHIN



**COMMUNE d'AUBESSAGNE**

8 chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail: [mairie@aubessagne.fr](mailto:mairie@aubessagne.fr)